

nismes, seize millions de personnes ont été traitées depuis 1948. L'OMS assure présentement la direction technique des inoculations contre la tuberculose dans plusieurs pays; elle participe à la lutte contre le choléra et s'intéresse aux problèmes d'assainissement.

Ces dernières années, l'OMS a visé, dans l'utilisation de ses ressources, non pas tant à atténuer provisoirement les problèmes sanitaires qu'à assurer des fondements permanents aux services nationaux de santé. La formation des hygiénistes compte donc parmi ses principales préoccupations; aussi une large part de ses programmes portent-ils sur la formation des personnels d'hygiène publique.

En mai 1956 la neuvième session de l'Assemblée mondiale de la santé a réuni les représentants de 70 pays. La délégation du Canada y était dirigée par le docteur G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé. La réunion a été remarquable; elle a permis l'admission, comme membres de plein droit, des trois nouveaux États indépendants: le Maroc, la Tunisie et le Soudan, ainsi que celle du Ghana, de la Nigeria et du Sierra Leone, comme membres associés. L'OMS comprend donc dorénavant 88 membres de plein droit et 8 membres associés. L'Assemblée a sanctionné les conditions de réintégration de 9 pays communistes qui s'étaient retirés de l'Organisation ou avaient simplement cessé de participer à son activité. L'Assemblée a arrêté une formule au sujet des contributions et des arriérés; depuis la tenue de l'Assemblée de 1956, la Bulgarie, l'Albanie et la Pologne ont consenti à revenir à l'Organisation aux termes de cette formule.

L'Assemblée a noté avec inquiétude que le rhumatisme et les maladies du cœur tenant à l'hypersensibilité ou affectant l'artère coronaire, augmentaient en fréquence et occasionnaient de plus en plus de décès, notamment dans les régions très industrialisées; il fut donc décidé que les journées d'études et les réunions des comités d'experts s'intéresseraient davantage à ces affections et à celles qui leur sont connexes. Dans le domaine nucléaire, l'Assemblée a adopté un programme comportant la formation de fonctionnaires sanitaires et une étude complète des effets des radiations sur la santé.

L'Assemblée a sanctionné pour 1957 un budget de quelque onze millions, auquel le Canada contribuera pour \$382,940.

Aujourd'hui comme par le passé, le rôle du Canada à l'OMS est toujours important. L'ancien sous-ministre de la Santé, le docteur Brock Chisholm, a largement contribué à la création de l'Organisation, dont il a été le premier directeur général jusqu'en 1953. Comme en 1952, l'Assemblée a élu le Canada pour trois ans parmi les pays appelés à désigner un des dix-huit membres du Conseil exécutif. Le choix du Canada a été le docteur P. E. Moore, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Cinquante et un Canadiens font actuellement partie du personnel régulier de l'OMS et 41 sont membres des 23 comités consultatifs d'experts. La participation à l'OMS n'entraîne pas que des obligations pour le Canada. En effet bien des problèmes se posent dans notre pays: accidents de la route,